



REFERENCE DE L'OPERATION

DOSSIER DE DEMANDE  
DE PERMIS DE CONSTRUIRE

Projet de construction d'un parc photovoltaïque

MAITRISE D'OUVRAGE

CABINET D'ARCHITECTURE

SOLARVIA  
1973 Boulevard de la Défense, Bâtiment Hydra  
CS 10268 - 92757 Nanterre

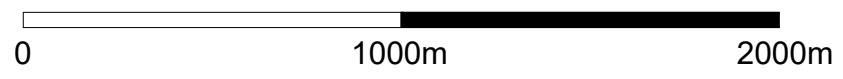
CLCT architectes  
Courcy  
Lamas  
Cornu-Thenard

Parc solaire de SAINT ANNE  
Commune de VILLENEUVE LA COMPTAL (11400)

Indice	Date	Description	Dessiné	Validé	Approuvé
0	16/05/2023	Création du PC	LR	HK	HB

PROJET	NOM DU PARC	DATE
24	PARC SOLAIRE DE SAINT ANNE	01/09/2023

**CLCT architectes**  
Courcy - Lamas - Cornu Thenard  
69, rue de Rochechouart  
75009 PARIS - Tél. : 01 44 63 50 30  
agence@clctarchitectes.com  
SIRET : 508 760 956 00021



Projet

**CLCT architectes**  
 Courcy - Lamas - Cornu Thenard  
 69, rue de Rochechouart  
 75009 PARIS - Tél. : 01 44 63 50 30  
 agence@clctarchitectes.com  
 SIRET : + 508 760 956 00021

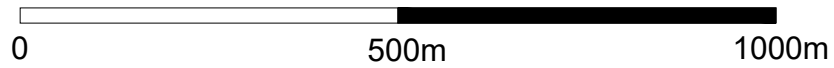
**SOLARVIA**  
 1973 Boulevard de la Défense  
 Bâtiment Hydra - CS 10268  
 92757 Nanterre

**CLCT** architectes  
 Courcy  
 Lamas  
 Cornu-Thenard

DOSSIER DE DEMANDE  
 DE PERMIS DE CONSTRUIRE  
 PARC SOLAIRE DE SAINT ANNE

VILLENEUVE LA COMPTAL	Indice : 0	01/09/2023	Page 02/15
-----------------------	------------	------------	------------

PC1.a  
**PLAN DE SITUATION DU TERRAIN**



Projet

**CLCT architectes**  
 Courcy - Lamas - Cornu Thenard  
 69, rue de Rochehouart  
 75009 PARIS - Tél. 01 44 63 50 30  
 agence@clctarchitectes.com  
 SIRET n° 508 760 956 00021

**SOLARVIA**  
 1973 Boulevard de la Défense  
 Bâtiment Hydra - CS 10268  
 92757 Nanterre

**CLCT** architectes  
 Courcy  
 Lamas  
 Cornu-Thenard

DOSSIER DE DEMANDE  
 DE PERMIS DE CONSTRUIRE  
 PARC SOLAIRE DE SAINT ANNE

VILLENEUVE LA COMPTAL	Indice : 0	01/09/2023	Page 03/15
-----------------------	------------	------------	------------

PC1.b  
 PLAN DE SITUATION DU TERRAIN



0 500m 1000m

Projet 

**CLCT architectes**  
Courcy - Lamas - Cornu Thenard  
69, rue de Rochechouart  
75009 PARIS - Tél. : 01 44 63 50 30  
agence@clctarchitectes.com  
SIRET : 508 760 956 00021

**SOLARVIA**  
1973 Boulevard de la Défense  
Bâtiment Hydra - CS 10268  
92757 Nanterre

**CLCT** architectes  
Courcy  
Lamas  
Cornu-Thenard

DOSSIER DE DEMANDE  
DE PERMIS DE CONSTRUIRE  
PARC SOLAIRE DE SAINT ANNE

VILLENEUVE LA COMPTAL

Indice : 0

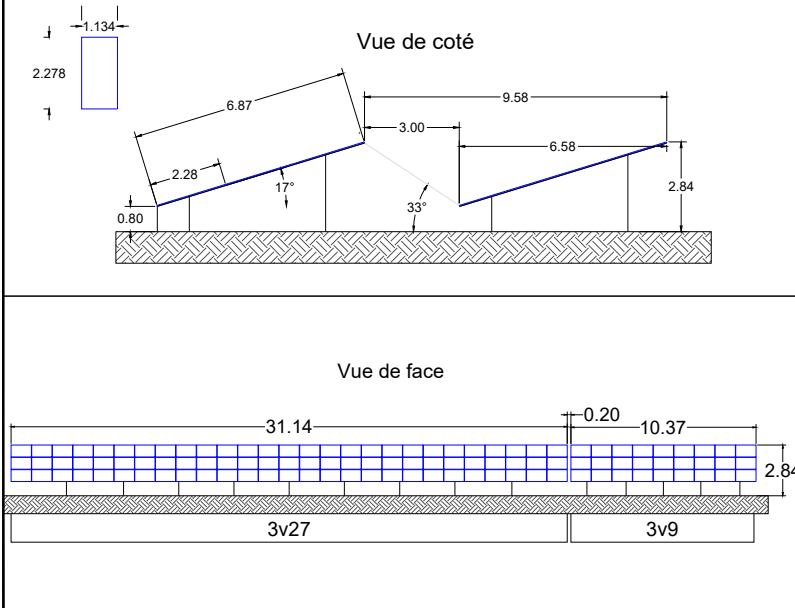
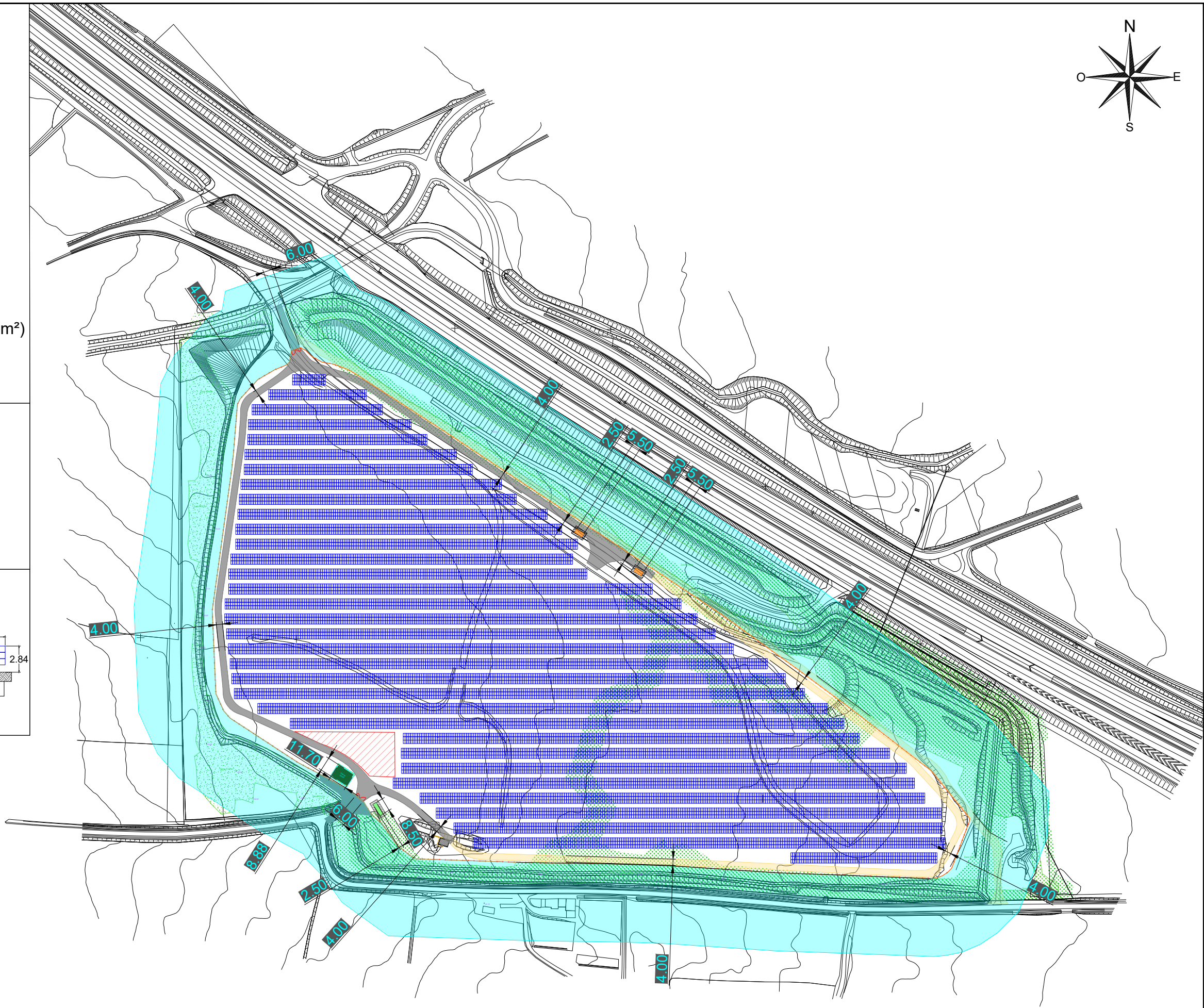
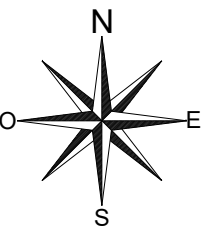
01/09/2023

Page 04/15

PC1.c  
PLAN DE SITUATION DU TERRAIN

# LEGENDE:

-  Table 3V27
-  Table 3V9
-  Piste légère : 4 m
-  Piste lourde : 4 m
-  Poste de livraison / transformation
-  Poste de transformation
-  Citerne incendie souple 120 m3
-  Clôture
-  Portail
-  Surface de base vie provisoire (1000m<sup>2</sup>)
-  Limite OLD 50m
-  Zone de végétation



**CLCT architectes**  
 Courcy - Lamas - Cornu Thenard  
 69, rue de Rochechouart  
 75009 PARIS - Tél. : 01 44 63 50 30  
 agence@clctarchitectes.com  
 SIRET : 508 760 956 00021

**SOLARVIA**  
 1973 Boulevard de la Défense  
 Bâtiment Hydra - CS 10268  
 92757 Nanterre

**CLCT** architectes  
 Courcy  
 Lamas  
 Cornu-Thenard

DOSSIER DE DEMANDE  
 DE PERMIS DE CONSTRUIRE  
 PARC SOLAIRE DE SAINT ANNE

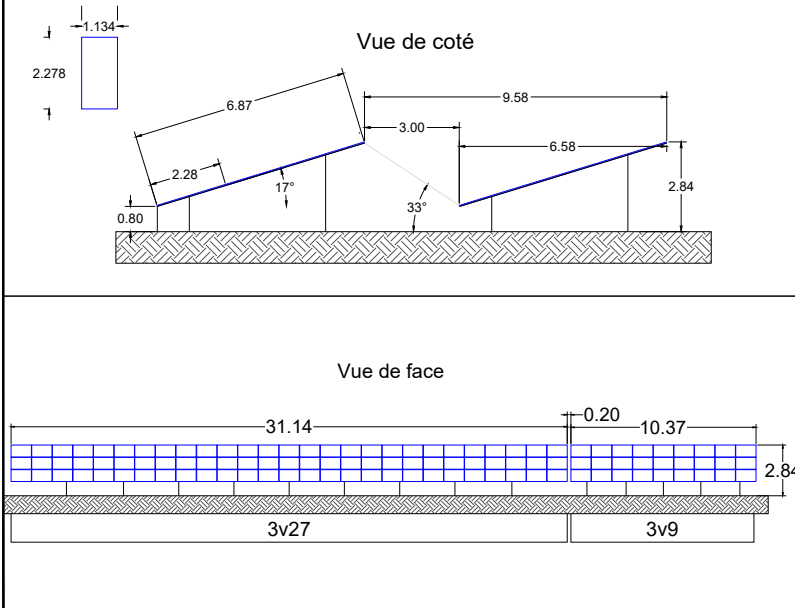
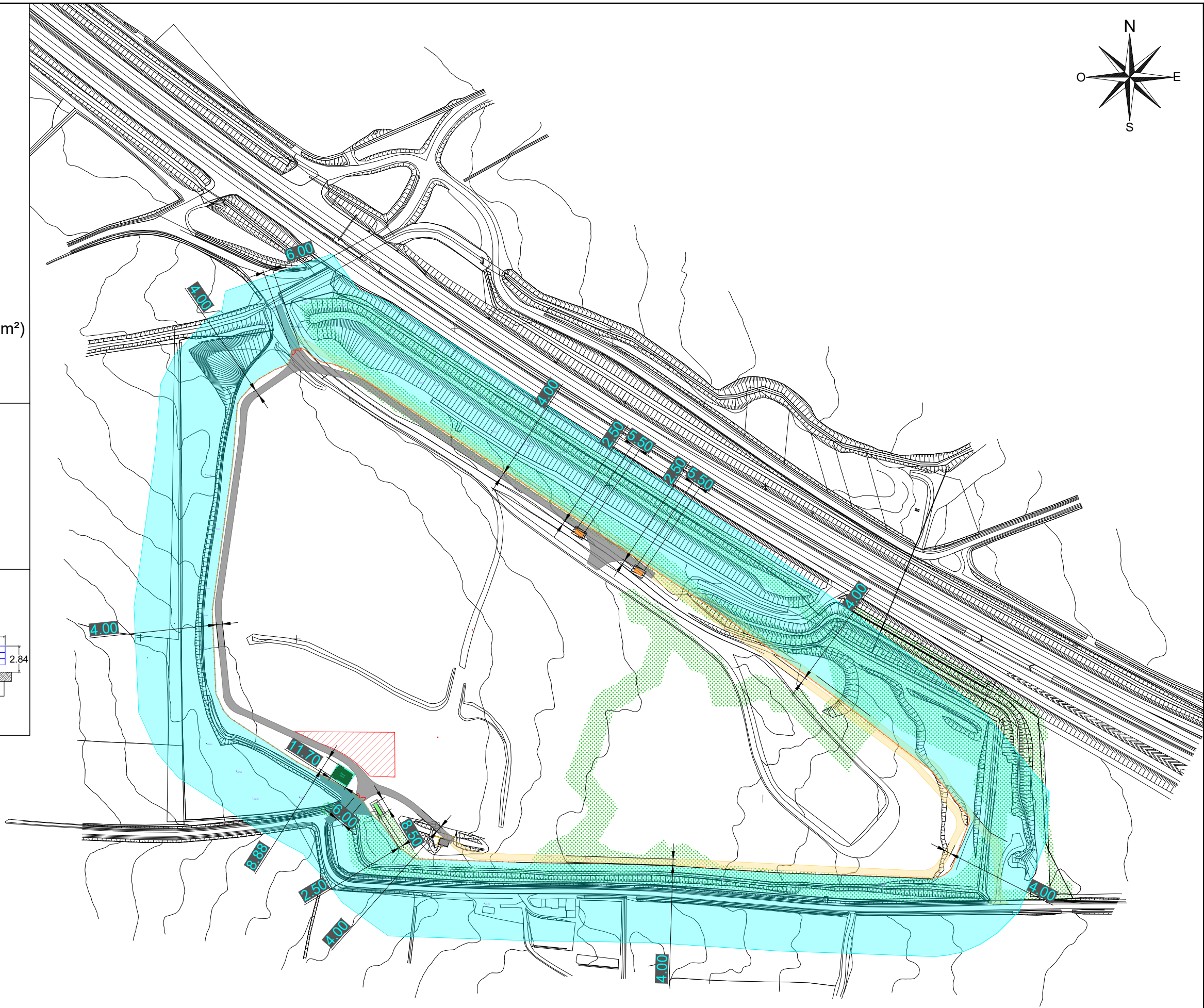
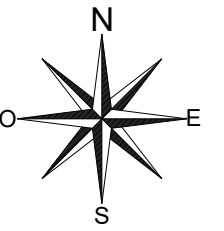
Ech: 1/2500e

VILLENEUVE LA COMPTAL    Indice : 0    07/11/2023    Page 05/17

PC2a  
 PLAN DE MASSE DES CONSTRUCTIONS À ÉDIFIER

# LEGENDE:

-  Table 3V27
-  Table 3V9
-  Piste légère : 4 m
-  Piste lourde : 4 m
-  Poste de livraison / transformation
-  Poste de transformation
-  Citerne incendie souple 120 m3
-  Clôture
-  Portail
-  Surface de base vie provisoire (1000m²)
-  Limite OLD 50m
-  Zone de végétation



**CLCT architectes**  
 Courcy - Lamas - Cornu Thenard  
 69 rue de Rochechouart  
 75009 PARIS - Tél. : 01 44 63 50 30  
 agence@clctarchitectes.com  
 SIRET : 508 760 956 00021

**SOLARVIA**  
 1973 Boulevard de la Défense  
 Bâtiment Hydra - CS 10268  
 92757 Nanterre

**CLCT** architectes  
 Courcy  
 Lamas  
 Cornu-Thenard

DOSSIER DE DEMANDE  
 DE PERMIS DE CONSTRUIRE  
 PARC SOLAIRE DE SAINT ANNE

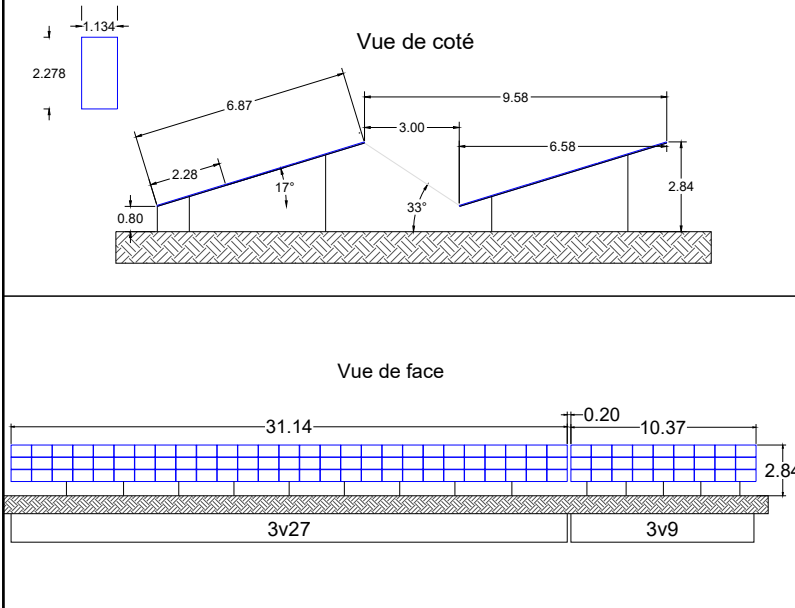
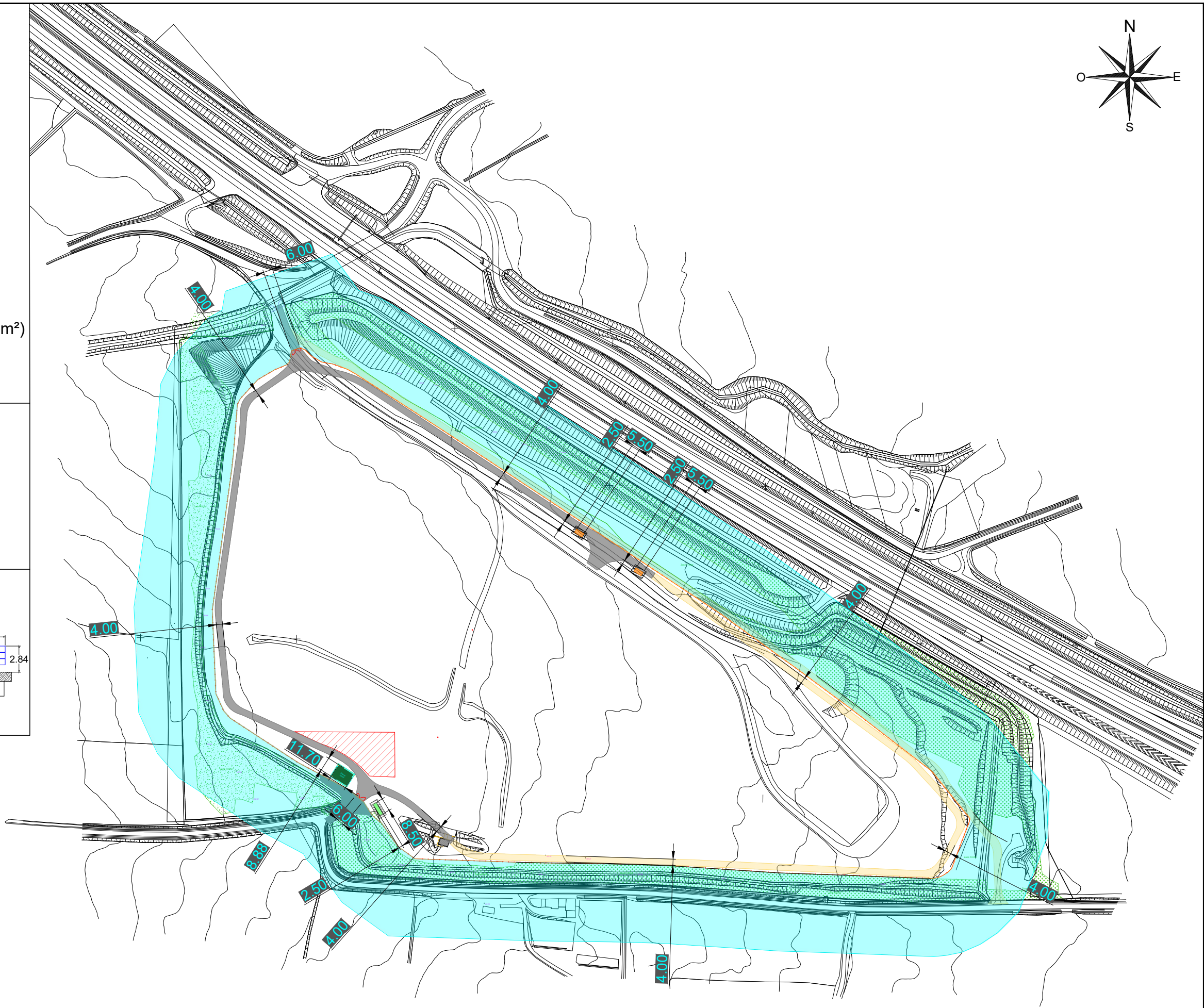
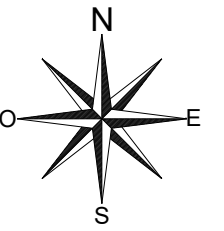
Ech: 1/2500e

VILLENEUVE LA COMPTAL    Indice : 0    07/11/2023    Page 06/17

PC2b  
 PLAN DE MASSE DES CONSTRUCTIONS À ÉDIFIER  
 AVANT TRAVAUX

# LEGENDE:

-  Table 3V27
-  Table 3V9
-  Piste légère : 4 m
-  Piste lourde : 4 m
-  Poste de livraison / transformation
-  Poste de transformation
-  Citerne incendie souple 120 m3
-  Clôture
-  Portail
-  Surface de base vie provisoire (1000m²)
-  Limite OLD 50m
-  Zone de végétation



**CLCT architectes**  
 Courcy - Lamas - Cornu Thenard  
 69, rue de Rochechouart  
 75009 PARIS - Tél. : 01 44 63 50 30  
 agence@clctarchitectes.com  
 SIRET : 508 760 256 00021

**SOLARVIA**  
 1973 Boulevard de la Défense  
 Bâtiment Hydra - CS 10268  
 92757 Nanterre

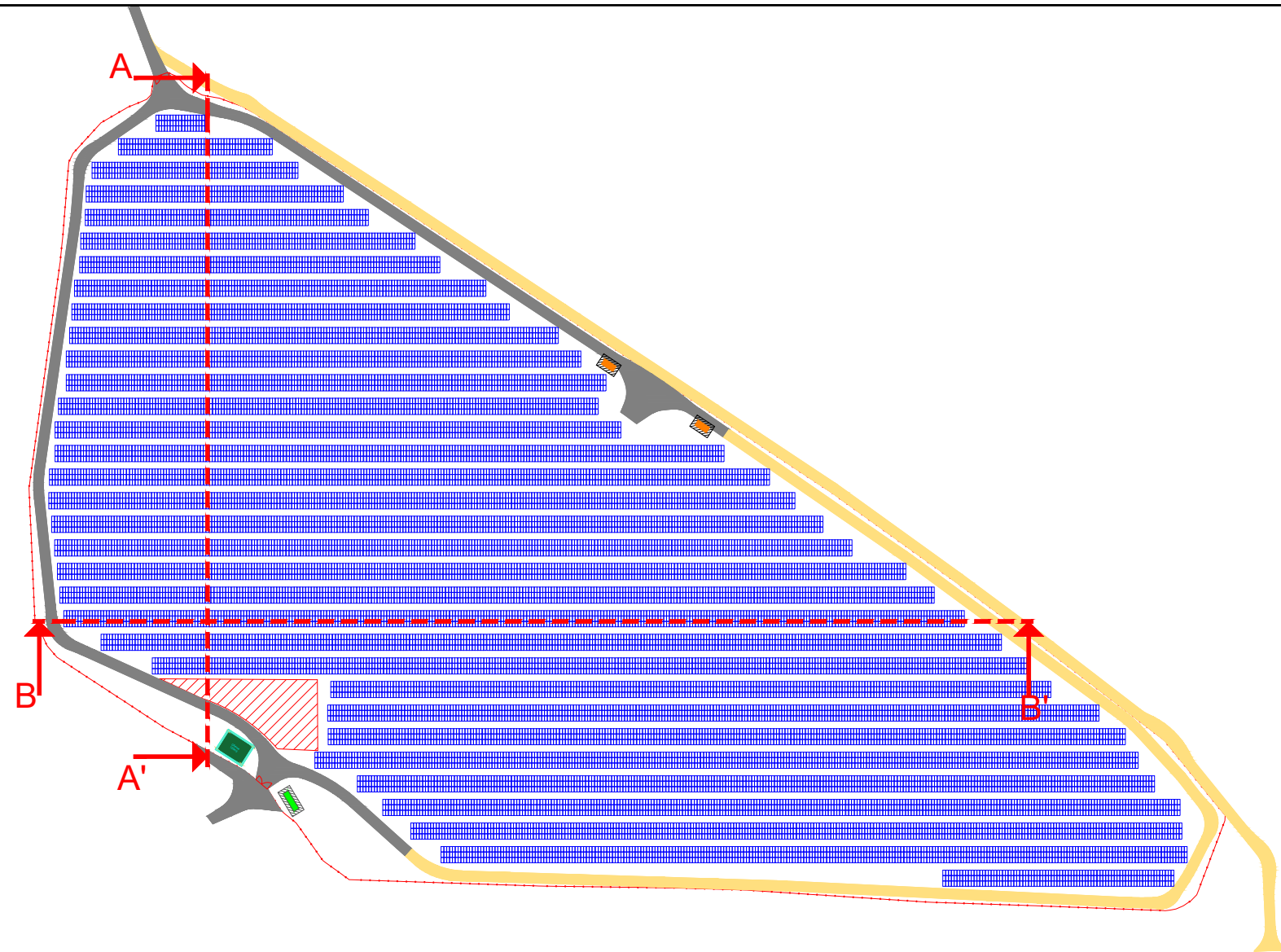
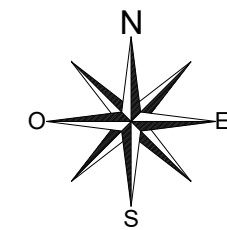
**CLCT** architectes  
 Courcy  
 Lamas  
 Cornu-Thenard

DOSSIER DE DEMANDE  
 DE PERMIS DE CONSTRUIRE  
 PARC SOLAIRE DE SAINT ANNE

Ech: 1/2500e

VILLENEUVE LA COMPTAL    Indice : 0    07/11/2023    Page 07/17

PC2c  
**PLAN DE MASSE DES CONSTRUCTIONS À ÉDIFIER  
 APRES TRAVAUX**



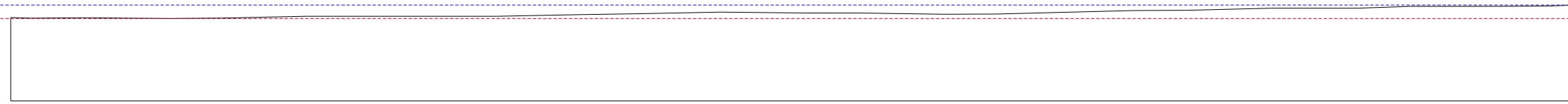
Section A-A'

A

A'

Elevation max. 179.822 m

Elevation min. 177.851 m



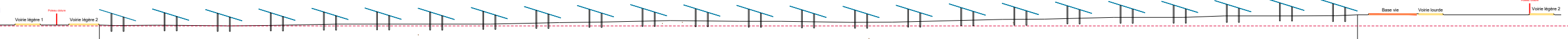
Section A-A'

A

A'

Elevation max. 179.822 m

Elevation min. 177.851 m



**CLCT architectes**  
 Courcy - Lamas - Cornu Thenard  
 69, rue de Rochechouart  
 75009 PARIS - Tél. : 01 44 63 50 30  
 agence@clct10architectes.com  
 SIRET : 508 760 956 00021

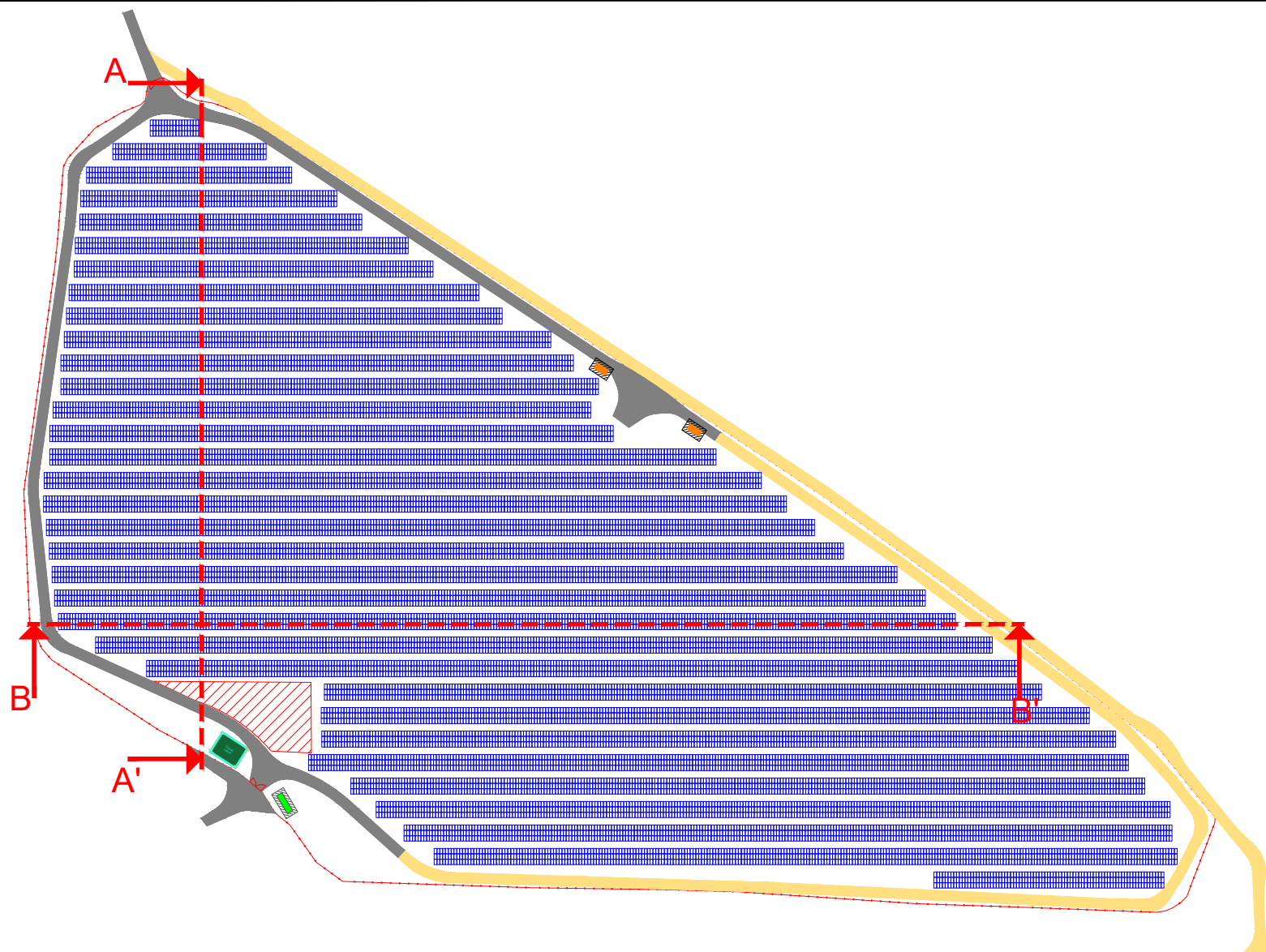
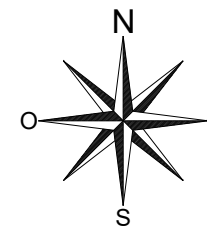
**SOLARVIA**  
 1973 Boulevard de la Défense  
 Bâtiment Hydra - CS 10268  
 92757 Nanterre

**CLCT** architectes  
 Courcy  
 Lamas  
 Cornu-Thenard

DOSSIER DE DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE PARC SOLAIRE DE SAINT ANNE			
VILLENEUVE LA COMPTAL	Indice : 0	07/11/2023	Page 08/17

PC3.a  
**PLANS EN COUPE DU TERRAIN ET DE LA  
 CONSTRUCTION**





Vue de face B-B'

B

B'

Elevation max. 180.786 m

Elevation min. 176.587 m

Vue de face B-B'

B

B'

Elevation max. 180.786 m

Elevation min. 176.587 m

**CLCT architectes**  
 Courcy - Lamas - Cornu Thenard  
 69, rue de Rochechouart  
 75009 PARIS - Tél. : 0144.63.50.30  
 agence@clctarchitectes.com  
 SIRET : 508 760 956 00021

**SOLARVIA**  
 1973 Boulevard de la Défense  
 Bâtiment Hydra - CS 10268  
 92757 Nanterre

**CLCT** architectes  
 Courcy  
 Lamas  
 Cornu-Thenard

DOSSIER DE DEMANDE  
 DE PERMIS DE CONSTRUIRE  
 PARC SOLAIRE DE SAINT ANNE

VILLENEUVE LA COMPTAL

Indice : 0

07/11/2023

Page 09/17

PC3.b  
 PLANS EN COUPE DU TERRAIN ET DE LA  
 CONSTRUCTION

# PC4 – NOTICE DECRIVANT LE TERRAIN ET PRESENTANT LE PROJET

## 1- Etat initial du terrain

Le projet de parc solaire de Saint-Anne se situe en région Occitanie, sur le territoire de la commune de Villeneuve-la-Comptal, dans le département de l'Aude (11).

La zone d'implantation potentielle (ZIP) se localise précisément à l'Est de la commune, en bordure de l'autoroute A61 et est occupée par une zone imperméabilisée en cours de recolonisation par des espèces rudérales au centre, entourée de boisements et de friches.

La commune de Villeneuve-la-Comptal fait partie de la Communauté de Communes Castelnaudary Lauragais Audois et regroupe 43 communes pour un territoire de 48 420 hectares.

Le site d'étude couvre une superficie d'environ 9,25 ha. Utilisé comme plateforme d'enrobage lors de la construction de l'autoroute A61, il est entouré sur trois côtés par réseau routier (A61 au nord, au sud et à l'ouest par des chemins communaux). Son altitude moyenne est de 177 m NGF.

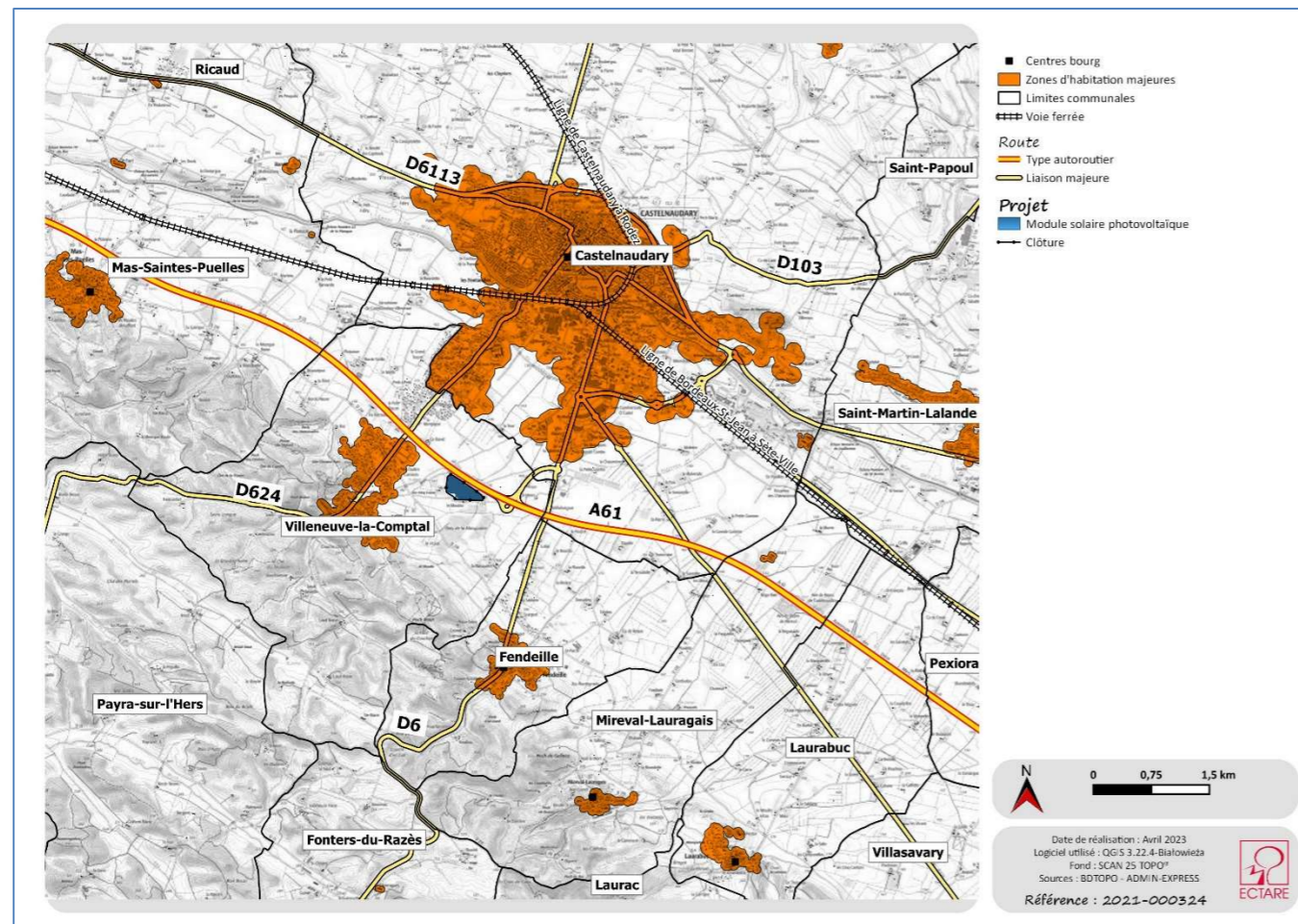


Figure 1. Carte de localisation

## 2- Urbanisme et cadastre

La commune de Villeneuve-la-Comptal est couverte par un Plan Local d'Urbanisme (PLU), initialement approuvé le 29 juillet 2013 et dont la modification simplifiée n°1 a été approuvée le 18 septembre 2019.

La zone d'implantation potentielle se trouve intégralement concernée par le zonage Nph (zone de développement de parcs photovoltaïques) du plan local d'urbanisme ci-haut mentionné.

Le projet est implanté sur une parcelle en domaine non cadastré. La surface totale de parcelle est de 280 392 m<sup>2</sup> et la surface clôturée du projet est de 92 576 m<sup>2</sup>.

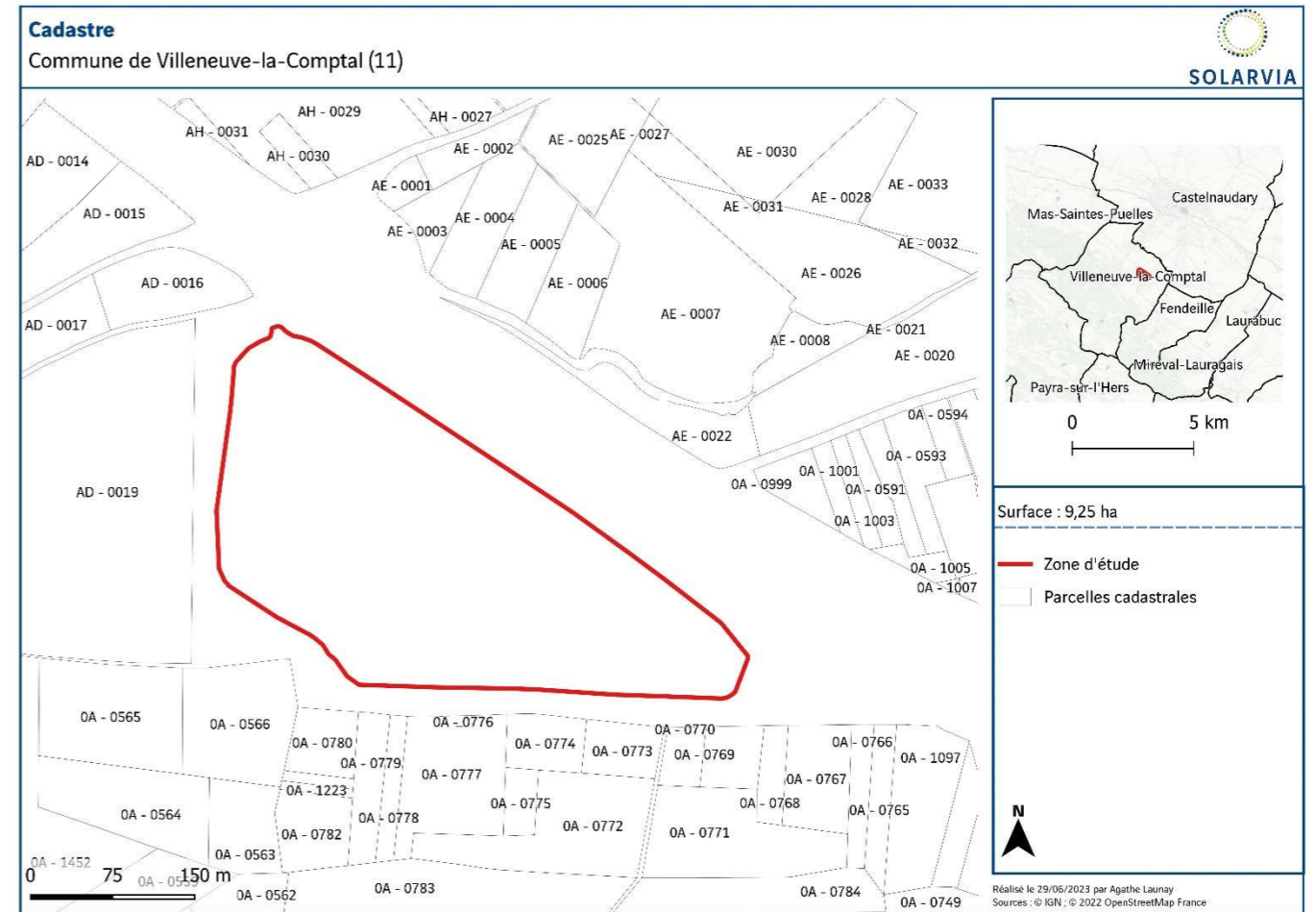


Figure 2. Plan parcellaire

## 3- Réseaux

Le projet de parc solaire n'est pas une installation destinée à recevoir du public de façon temporaire ou permanente. De ce fait, le projet ne sera pas alimenté en eau potable.

Les bâtiments techniques envisagés ne produiront pas d'eaux usées domestiques.

L'ensemble des réseaux électriques HTA nécessaires au fonctionnement du parc solaire seront enterrés à moins d'un mètre de profondeur.

## 4- Etat projeté du terrain et de la construction

### a) Aménagement du terrain

Peu de travaux de terrassement seront nécessaires pour permettre l'implantation du parc solaire.

## PC4 – NOTICE DECRIVANT LE TERRAIN ET PRESENTANT LE PROJET

En ce qui concerne la création des pistes de circulation, un décapage sur une dizaine de centimètres de profondeur sera réalisé sur les rares parties non bitumées, limitant tout travaux d'affouillement ou de terrassement. Des fondations seront réalisées pour la mise en place des postes électriques.

### b) Implantation et volume

L'unité de production photovoltaïque proposée s'établira sur les surfaces suivantes :

- Emprise totale du parc (surface clôturée) : 92 576 m<sup>2</sup> ;
- Surface totale des panneaux photovoltaïques (en projection verticale au sol) : 52 704 m<sup>2</sup> ;

Les panneaux photovoltaïques du parc solaire de Saint-Anne seront installés sur des structures fixes, orientées plein sud et inclinées à 17°. Chaque structure sera fixée par un ancrage en pieux battus.

Les modules photovoltaïques installés seront d'aspect bleuté et d'une puissance unitaire d'environ 560 Wc. La hauteur de chaque table sera d'environ 2,8 m au plus haut, et la hauteur du bord inférieur de la table par rapport au sol sera de 80 cm.

Pour assurer la conversion, le transport et la livraison de l'énergie produite par les panneaux photovoltaïques, deux postes de transformation et un poste combiné de transformation/livraison (d'une surface respective au sol de 2 x 13,75m<sup>2</sup> et de 21,25 m<sup>2</sup>) seront implantés sur les parties Nord et Sud à proximité immédiate de l'entrée par le portail, permettant aux services d'Enedis (gestionnaire du réseau électrique) de pouvoir accéder à tout moment au poste.

Enfin, pour assurer de manière optimale la maîtrise du risque incendie et suite au retour de consultation du SDIS 11 (Service Départemental d'Incendie et de Secours), une citerne souple de 120 m<sup>3</sup> sera implantée au sud-ouest du terrain, au niveau de l'entrée du site.

Un bâti, qui avait servi de bureau, d'environ 60 m<sup>2</sup> d'emprise au sol sera démoli pendant la phase chantier du parc photovoltaïque.

### c) Traitement des constructions, clôtures, végétation ou aménagements situés en limite de terrain

Afin de garantir la sécurité des installations, une clôture grillagée de 2 m de haut sera disposée sur le pourtour du site.

La faible hauteur des structures permet au projet d'être facilement occulté par la végétation existante, la topographie naturelle du terrain, et les mesures d'intégration paysagère.

### d) Matériaux et couleurs des constructions

La clôture et le portail seront de teinte verte RAL 6005, en acier galvanisé brut.

Les postes électriques seront de couleur verte.

Les panneaux photovoltaïques seront de couleur bleu ardoise.

Les structures porteuses terrestres seront de couleur métallique (acier galvanisé).

### e) Traitement des espaces libres et entretien

Les surfaces au sol correspondant aux espaces entre les panneaux et sous les panneaux seront laissées en l'état. Lors de la conception de ce parc un espacement inter-rangée de 3 mètres a été choisi. Avec ce choix de design et en considérant les aménagements nécessaires au parc (postes de transformation et de livraison, ancrage au sol des structures) la surface restante à l'état initial est d'environ 92 275 m<sup>2</sup>.

L'entretien du site se fera en fonction du besoin par un fauchage mécanique dans le respect des préconisations des bureaux d'études environnementaux.

### f) Accès au terrain

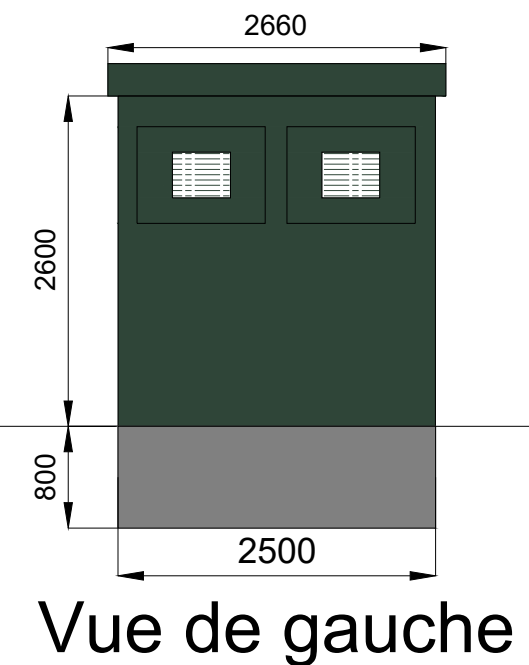
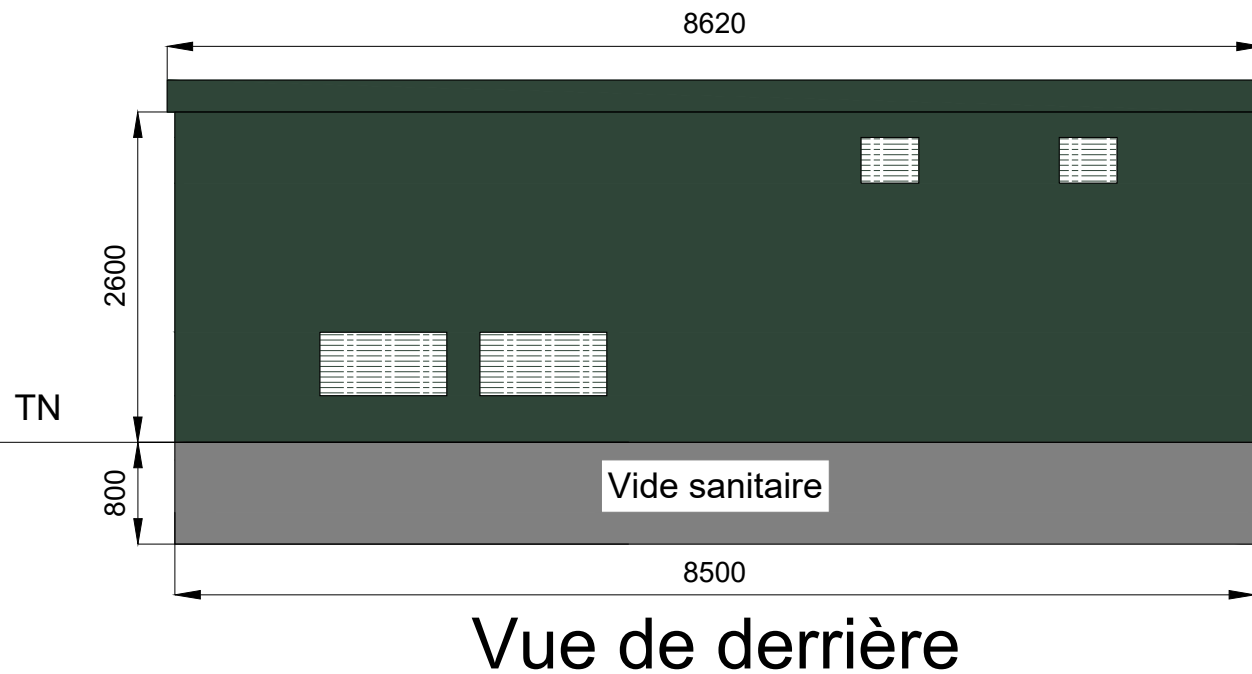
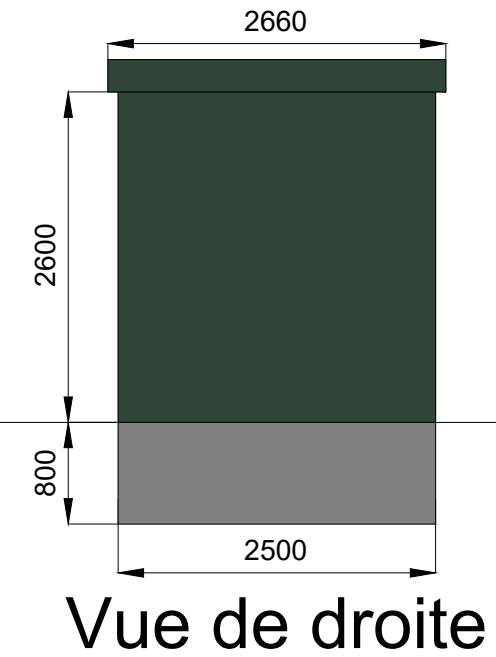
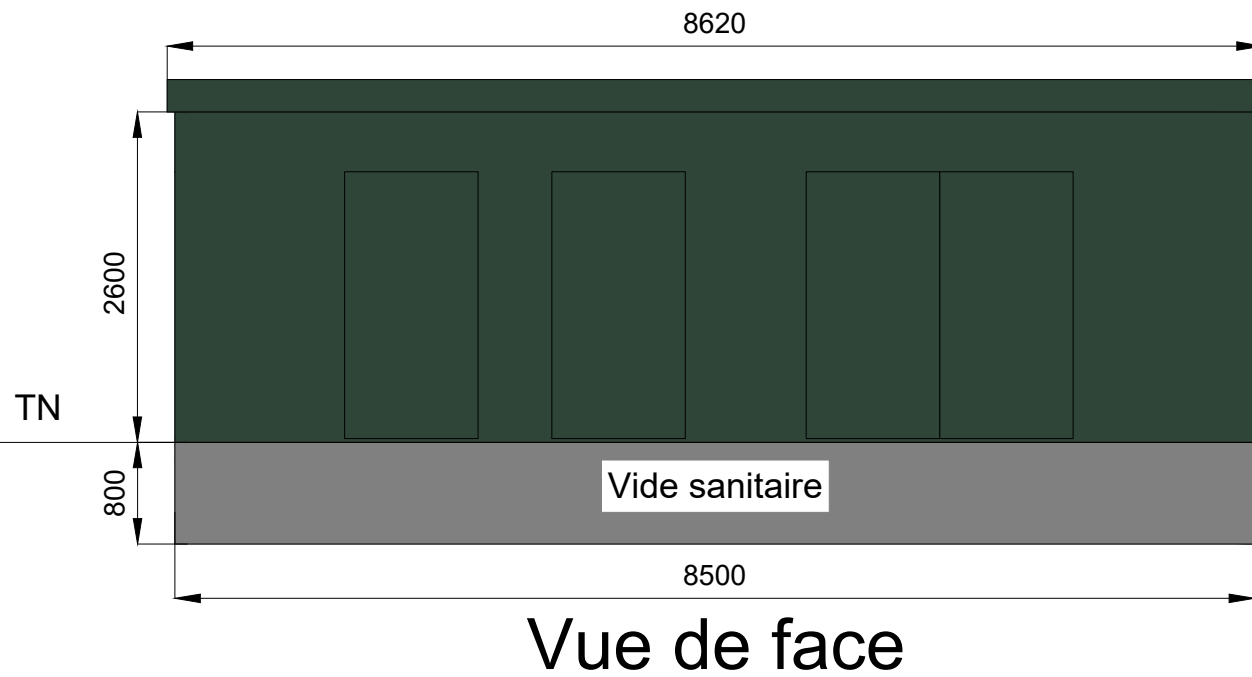
Le site du projet de parc photovoltaïque est accessible par la route départementale D6 et le chemin communal de la Tour pour les véhicules légers ou de l'Estrade pour les véhicules lourds.

Deux portails verrouillés permettront d'accéder dans l'enceinte clôturée du parc.

Une piste périphérique interne de 4 m de large longera la clôture et permettra d'accéder aux différents locaux techniques. Cette piste respectera les préconisations du SDIS 11 en termes d'accessibilité et de portance.

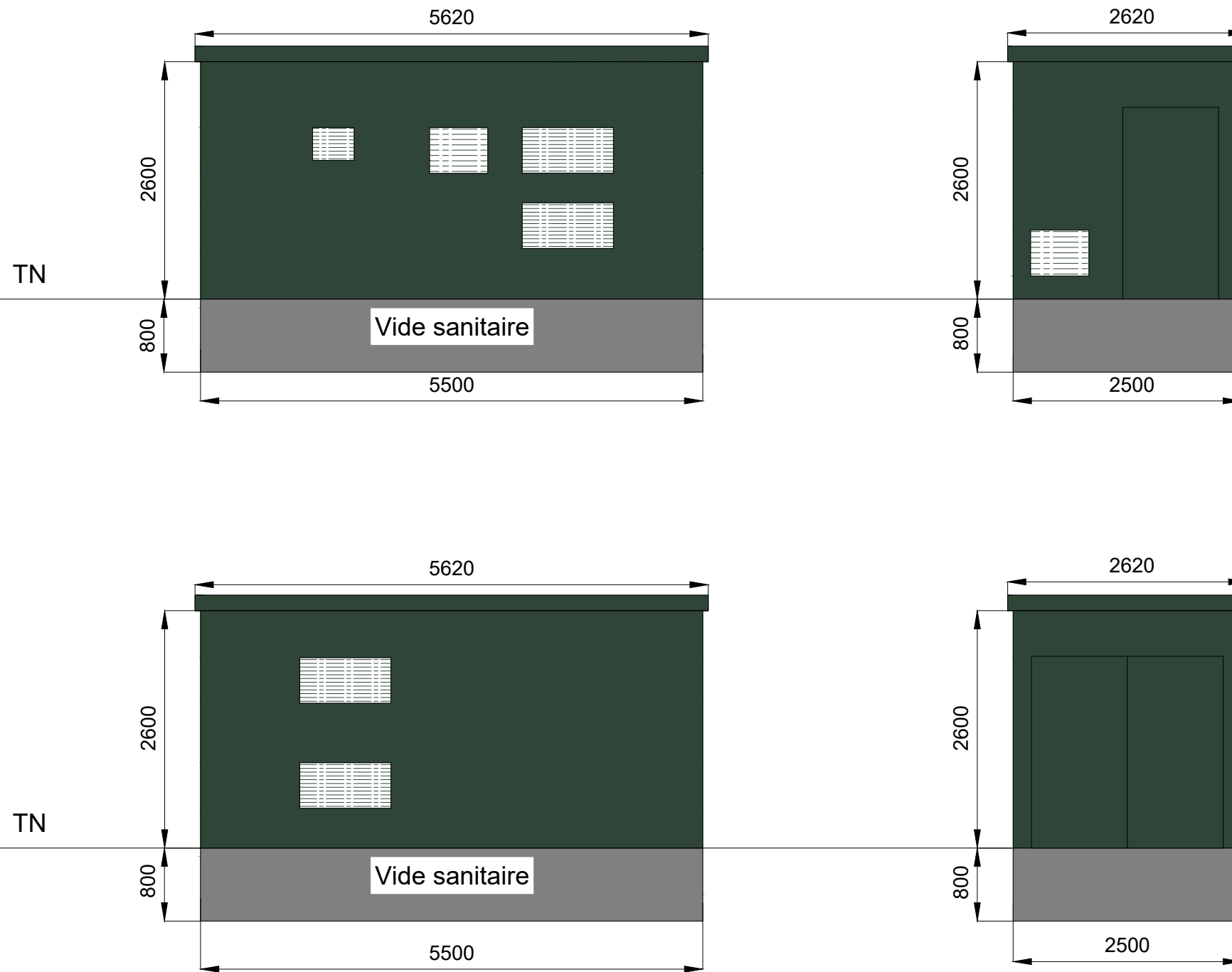


# Poste de type PDL/PTR (Béton CCV - RAL 6005)



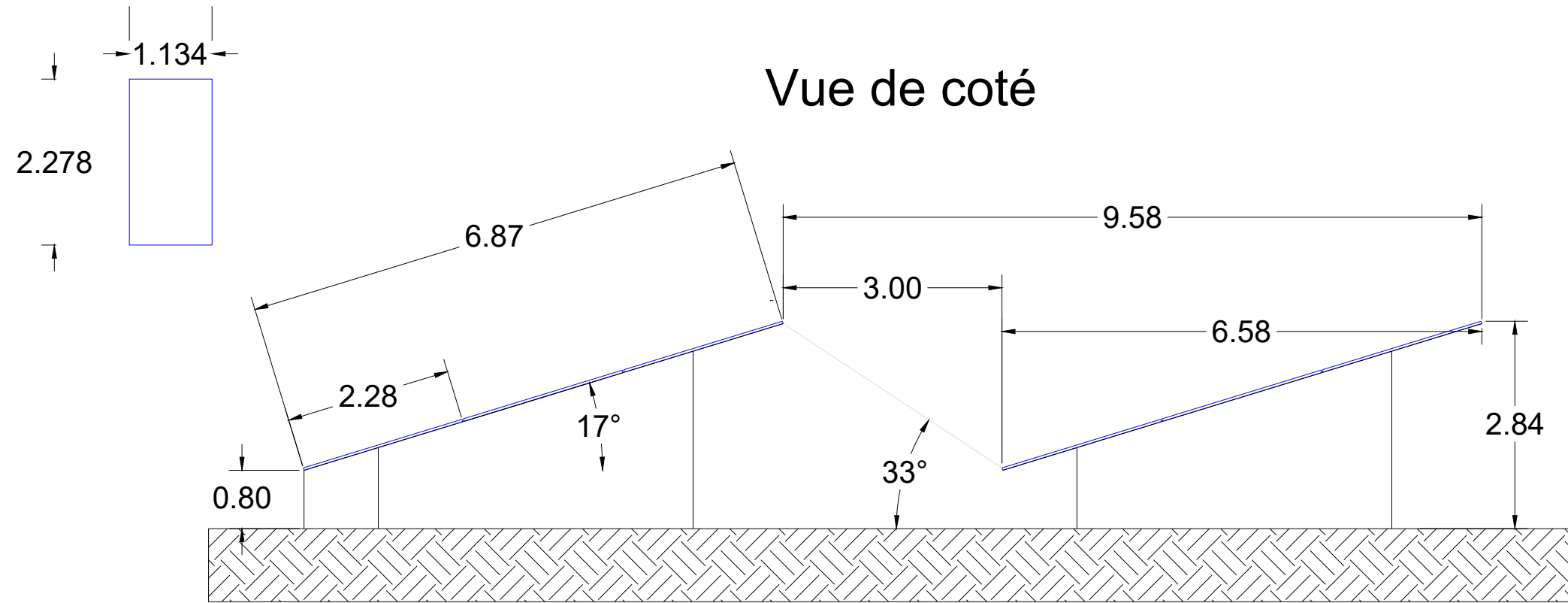
**CLCT architectes**  
 Courcy - Lamas - Cornu Thenard  
 69, rue de Rochechouart  
 75009 PARIS - Tél. : 01 44 63 50 30  
 agence@clctarchitectes.com  
 SIRET : 508 760 956 00021

# Poste de type PTR (Béton CCV - RAL 6005)

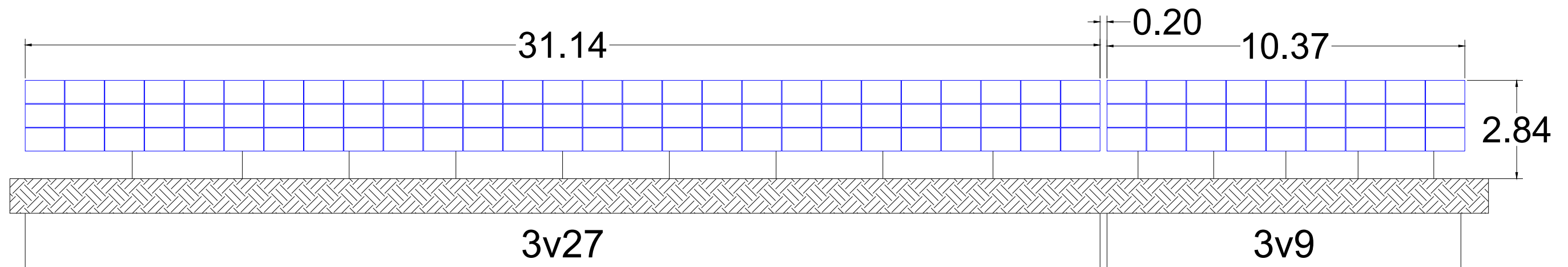


**CLCT architectes**  
 Courcy - Lamas - Cornu Thenard  
 69, rue de Rochechouart  
 75009 PARIS - Tél. : 01 44 63 50 30  
 agence@clctarchitectes.com  
 SIRET : 508 760 956 00021

# Coupe de table



## Vue de face

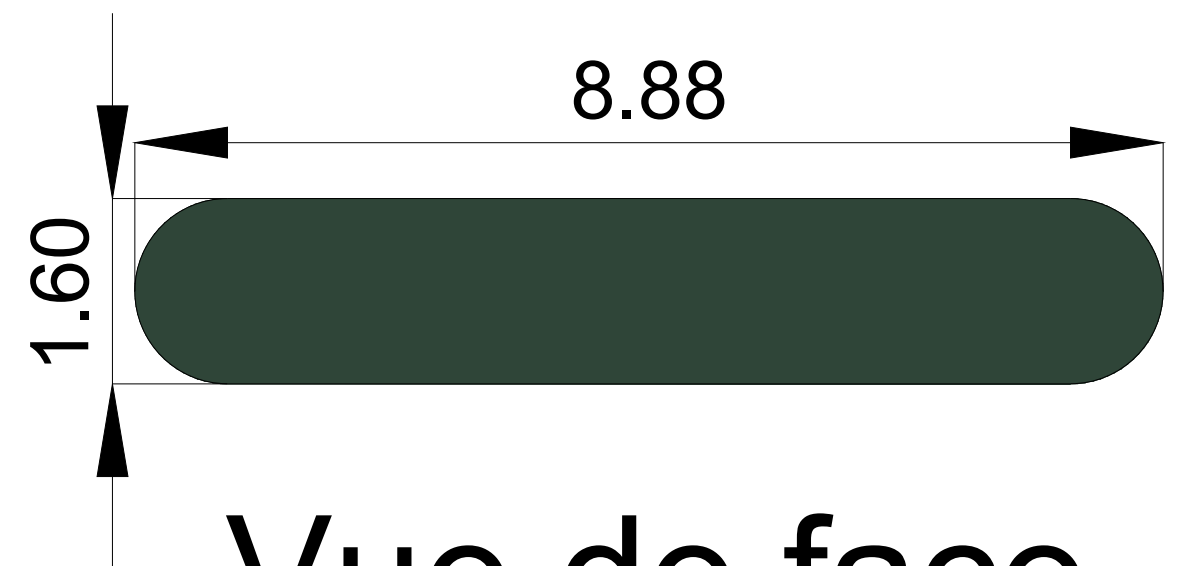


**CLCT architectes**  
 Courcy - Lamas - Cornu Thenard  
 69, rue de Rochechouart  
 75009 PARIS - Tél.: 01 44 63 50 30  
 agence@clctarchitectes.com  
 5021 / 500 760 856 60021

# Coupe de citerne souple incendie 120m<sup>3</sup>



Vue de coté



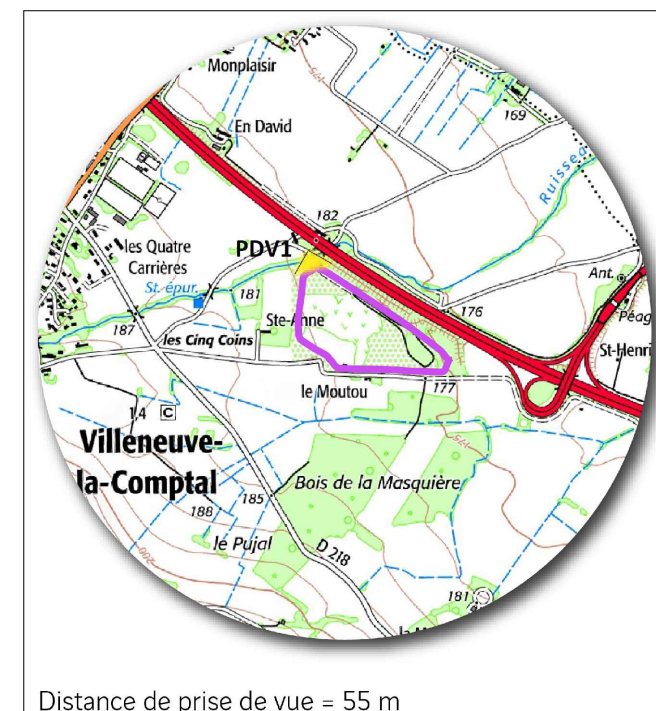
Vue de face

**CLCT architectes**  
Courcy - Lamas - Cornu Thenard  
69, rue de Rochechouart  
75009 PARIS - Tél. : 01 44 63 50 30  
agence@clctarchitectes.com  
SIRET n° 508 760 956 00021

## Point de vue n°1 (Avant)



## Point de vue n°1 (Après)



Le point de prise de vue n°1

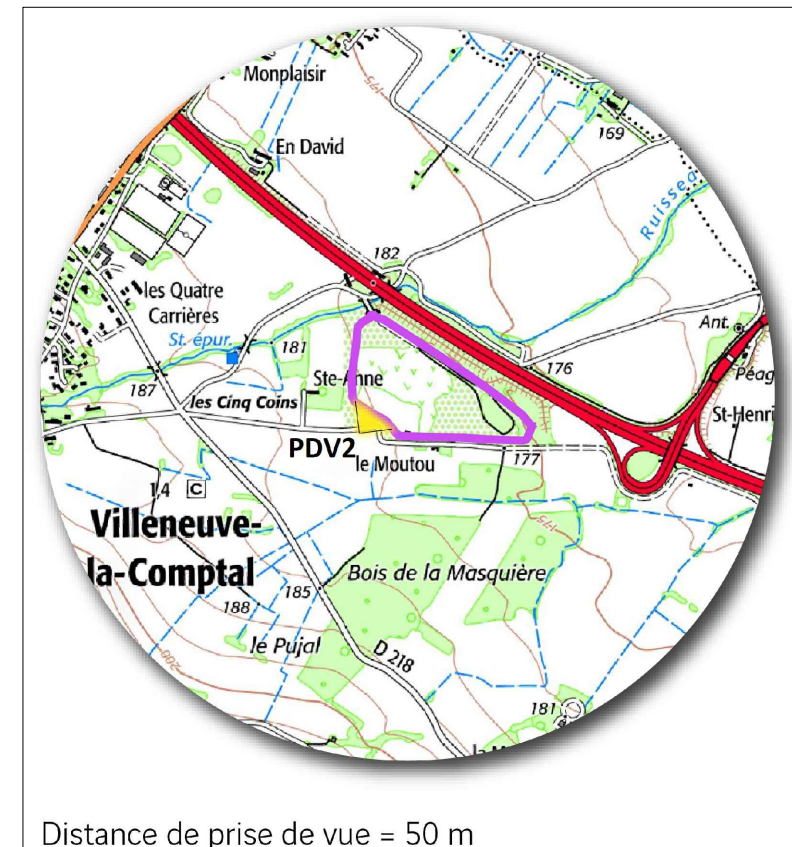
**CLCT architectes**  
 Courcy - Lamas - Cornu Thenard  
 69, rue de Rochechouart  
 75009 PARIS - Tél. : 01 44.63.50.30  
 agence@clctarchitectes.com  
 SIRET : 508 760 956 00021



## Point de vue n°2 (Avant)



## Point de vue n°2 (Après)



## Le point de prise de vue n°2

**CLCT architectes**  
 Courcy - Lamas - Cornu Thenard  
 69, rue de Rochechouart  
 75009 PARIS - Tél. : 01 44 63 50 30  
 agence@clctarchitectes.com  
 SIRET : 508 760 956 00021

## Point de vue n°7



Le point de prise de vue n°7

**CLCT architectes**

Courcy - Lamas - Cornu Thenard  
69, rue de Rochechouart  
75009 PARIS - Tél. : 01 44 63 50 30  
agence@clctarchitectes.com  
SIRET : 508 760 956 00021

**SOLARVIA**  
1973 Boulevard de la Défense  
Bâtiment Hydra - CS 10268  
92757 Nanterre

**CLCT** architectes  
Courcy  
Lamas  
Cornu-Thenard

DOSSIER DE DEMANDE  
DE PERMIS DE CONSTRUIRE  
PARC SOLAIRE DE SAINT ANNE

VILLENEUVE LA COMPTAL

Indice : 0

01/09/2023

Page 14/15

PC7  
PHOTOGRAPHIES PERMETTANT DE SITUER LE  
TERRAIN DANS L'ENVIRONNEMENT PROCHE

## Point de vue n°8



Le point de prise de vue n°8

**CLCT architectes**  
Courcy - Lamas - Cornu Thenard  
69, rue de Rochechouart  
75009 PARIS - Tél. : 01 44 63 50 30  
agence@clctarchitectes.com  
SIRET : 508 760 956 00021

**SOLARVIA**  
1973 Boulevard de la Défense  
Bâtiment Hydra - CS 10268  
92757 Nanterre

**CLCT** architectes  
Courcy  
Lamas  
Cornu-Thenard

DOSSIER DE DEMANDE  
DE PERMIS DE CONSTRUIRE  
PARC SOLAIRE DE SAINT ANNE

VILLENEUVE LA COMPTAL

Indice : 0

01/09/2023

Page 15/15

PC8  
PHOTOGRAPHIE PERMETTANT DE SITUER LE  
TERRAIN DANS L'ENVIRONNEMENT LOINTAIN

## MANDAT DE POUVOIR

(Pour une demande de Permis de Construire)

Je soussigné : Julien THOMAS, Directeur Régional Sud-Ouest

Domicilié à : Autoroutes du Sud de la France, Lieudit Gaussens, 47900 Agen

Propriétaire de la parcelle : se situant « entre l'A61 et le chemin de l'Estrade » dans les emprises du Domaine Public Autoroutier Concédé de l'autoroute géré par ASF sur la commune de Villeneuve la Comptal.

**Atteste** que le site cité ci-dessus est à ce jour intégré au Domaine Public Autoroutier Concédé à ASF (Autoroutes du Sud de la France) et sera présenté prochainement à la DGITM/FCA en sa qualité de représentant de l'Etat afin que ce site non indispensable à l'exploitation de l'autoroute soit officiellement reconnu inutile aux besoins de la concession autoroutière et devienne un délaissé routier (cas 3 de l'appel d'offres CRE).

Ce site fait l'objet d'une lettre d'intention entre SOLARVIA et ASF. Un projet de promesse de bail emphytéotique est en cours d'établissement. Le bail emphytéotique sera signé lorsque Solarvia sera déclaré lauréat de l'OA CRE.

Domicilié à : **SOLARVIA, 1973 Boulevard de la Défense, 92 000 Nanterre**

Pour : une demande de permis de construire pour le projet de « Parc solaire de Saint-Anne »

Fait à : Nanterre.....

Le ..3 janvier 2024.....

**Nom du Mandant :**

**ASF**

*Signature précédée de la mention  
« Lu et approuvé »*

*Lu et approuvé*  
  
**Julien THOMAS**  
Directeur régional

**Nom du Mandataire :**

**SOLARVIA**

*Signature précédée de la mention  
« Lu et approuvé »*

*Lu et approuvé,  
bon pour acceptation*  
